1789

Lettre à Mgr. Comte d'ARTOIS, au nom de la Nobleſſe du Duché d'Albret.

MONSEIGNEUR,

Le Corps de la Nobleſſe de l'Albret & de quatre Sénéchauſſées de ce vaſte Duché, n'a d'abord cherché dans l'une & l'autre de ſes Aſſemblées que le Gentilhomme le plus attaché aux vrais principes de la Monarchie. A ce titre M. le Baron de Batz alloit réunir nos deux Députations ; mais un ſeul mot de lui a ſuffi pour ouvrir nos ames au plus tendre deſir & à la plus brillante eſpérance, en appercevant dans les titres même de l'Albret le droit d'obtenir pour notre Repréſentant aux Etats Généraux l'un des dignes fils de notre adorable Henri IV. Cette idée ſoudaine a été ſaiſie par nos acclamations & le nom de Monſeigneur a retenti : vous l'auriez

vu, Monſeigneur, placé ſur chaque billet de notre ſcrutin, comme il eſt gravé dans le cœur de tout loyal Gentilhomme. Daignez, Monſeigneur, ne pas vous refuſer à cet élan de notre amour, à cet hommage plus pur & plus libre que nul autre qui ait été offert dans cette occaſion ſolennelle; notre ſang & notre fortune ſont l'immuable propriété de l'auguſte Race de Henri IV; laiſſez-nous croire que nous n'avons pas ceſſé d'être ſon patrimoine, en acceptant la Députation que nous avons unanimement déférée à Monſeigneur, comme ſi nous avions le bonheur de le poſſéder au milieu de nous.

Nous ſommes avec un profond reſpect,

Monſeigneur,

de Monſeigneur,

Les très-humbles & très-obéiſſans ſerviteurs.

Signés pour les Gentilshommes du Pays & Duché d'Albret,

Le Baron DE BATZ, Grand-Sénéchal.

Le Chevalier DE CHAMBRE, Secrétaire de la Nobleſſe.

A Tartas en Albret, le 28 Avril 1789.

LETTRE
DE M. LE COMTE D'ARTOIS
AU C^TE DE MONTBOISSIER,
Préſident de la Nobleſſe aux Etats Généraux.

Verſailles, ce 15 Mai 1789.

JE vous prie, Monſieur, de faire part à la Chambre de la Nobleſſe que j'ai reçu par M. le Baron de Batz, Sénéchal du Duché d'Albret, l'offre de la Députation de la Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Tartas ; elle m'a été offerte de la maniere la plus flatteuſe & la plus honorable, & je n'oublierai jamais la ſenſible reconnoiſſance que je dois à cette marque d'eſtime & de confiance ; je vous prie encore, Monſieur, de bien exprimer à la Chambre de la Nobleſſe qu'un deſcendant de Henri IV ſera toujours honoré de ſe trouver parmi des Gentilshommes Français. Aſſurez-les que mon deſir le

plus ardent eût été de ſiéger avec eux, & de partager leurs délibérations, ſurtout dans une circonſtance auſſi importante. Mais chargez-vous en même-tems de dépoſer dans le ſein de la Chambre les regrets auſſi pénibles que ſinceres que j'éprouve d'être forcément obligé par des circonſtances particulieres à ne pas accepter cette Députation ; il m'eût été bien doux de mieux connoître, de mieux apprécier encore, s'il eſt poſſible, les ſentimens qui diſtinguent la Nobleſſe Françaiſe. Mais, Monſieur, certifiez en mon nom à toute la Chambre, que forcé de renoncer en ce moment à l'eſpoir d'être un de ſes Membres, elle peut compter qu'elle trouvera toujours en moi les mêmes ſentimens que je n'ai jamais ceſſé de démontrer, & que je conſerverai éternellement. Je profite avec empreſſement de cette occaſion pour vous témoigner, Monſieur, mes ſentimens & ma parfaite eſtime.

Votre affectionné ami,

CHARLES PHILIPPE.

Arrêté de la Chambre de la Nobleſſe.

Du 15 Mai 1789.

LA Chambre a arrêté que le Préſident ſe retireroit pardevant M. le Comte d'Artois, pour aſſurer ce Prince que la Nobleſſe a reçu avec la plus grande ſenſibilité la communication de la lettre dont il a honoré le Préſident ; qu'elle a reconnu dans cette lettre les ſentimens d'un digne deſcendant de Henri IV, & que le Préſident offriroit à M. le Comte d'Artois les remercîmens, les regrets & les reſpects de la Chambre.

MONTBOISSIER, Préſident.
CHALOUET, Secrétaire.

Réponſe verbale de M. le Comte d'ARTOIS au Comte de MONTBOISSIER.

Du 15 Mai 1789.

MONSIEUR,

J'eſſayerois envain de vous exprimer toute la reconnoiſſance que m'inſpire la

démarche honorable pour moi dont la Chambre de la Nobleſſe vous a chargé, & les regrets qu'elle veut bien éprouver; ils augmenteroient ceux que reſſent mon cœur, ſi cela étoit poſſible : mais, Monſieur, veuillez parler encore en mon nom à la Chambre, & lui donner la ferme & certaine aſſurance que le ſang de mon aïeul m'a été tranſmis dans toute ſa pureté, & que tant qu'il m'en reſtera une goutte dans les veines, je ſaurai prouver à l'Univers entier que je ſuis digne d'être né Gentilhomme Français.

A VERSAILLES,

De l'Imprimerie de PH-D. PIERRES, premier Imprimeur ordinaire du Roi & de l'Ordre de la Nobleſſe aux Etats Généraux.